

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 01607

Numéro SIREN : 652 031 857

Nom ou dénomination : HEWLETT-PACKARD FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2024 sous le numéro de dépôt 14889

Désignation de l'entreprise : SAS Hewlett Packard France

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12

Adresse de l'entreprise 4 Rue Paul Lafargue 92800 PUTEAUX

Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 6 5 2 0 3 1 8 5 7 0 1 4 7 3

Néant  \*

Exercice N clos le, 31102023 N-1 31102022

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
<b>ACTIF IMMOBILISÉ*</b>							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I) AA						
	Frais d'établissement * AB		AC				
	Frais de développement * CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG				
	Fonds commercial (1) AH	17 604 836	AI	5 686 227	11 918 608	9 748 383	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM				
	Terrains AN		AO				
	Constructions AP	12 658 419	AQ	6 871 969	5 786 450	4 461 510	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	12 263 728	AS	7 450 357	4 813 371	582 963	
	Autres immobilisations corporelles AT	6 469 159	AU	4 150 431	2 318 727	1 167 763	
	Immobilisations en cours AV	936 784	AW		936 784	504 124	
	Avances et acomptes AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
		Autres participations CU	15	CV	15	15	
		Créances rattachées à des participations BB		BC			
		Autres titres immobilisés BD		BE			
		Prêts BF	366 157 936	BG		366 157 936	264 247 891
		Autres immobilisations financières* BH	194 153	BI		194 153	485 060
<b>TOTAL (II) BJ</b>	<b>416 285 033</b>	<b>BK</b>	<b>24 158 986</b>	<b>392 126 046</b>	<b>281 197 713</b>		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>							
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM				
	En cours de production de biens BN		BO				
	En cours de production de services BP		BQ				
	Produits intermédiaires et finis BR		BS				
	Marchandises BT	18 490 751	BU		18 490 751	36 297 547	
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW				
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	107 094 413	BY	237 192	106 857 220	121 971 067	
	Autres créances (3) BZ	32 059 972	CA		32 059 972	14 011 100	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD		CE				
	Disponibilités CF	16 390 307	CG		16 390 307	6 540 202	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	11 720 226	CI		11 720 226	9 938 844	
<b>TOTAL (III) CJ</b>	<b>185 755 670</b>	<b>CK</b>	<b>237 192</b>	<b>185 518 478</b>	<b>188 758 763</b>		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN	97 124			97 124	82 999	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO</b>	<b>602 137 828</b>	<b>IA</b>	<b>24 396 178</b>	<b>577 741 649</b>	<b>470 039 476</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	366 352 090	(3) Part à plus d'un an CR	2 768 084		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Comptes certifiés conformes par le président  
Alen MELOW

Désignation de l'entreprise <u>SAS Hewlett Packard France</u>			Néant <input type="checkbox"/> *						
			Exercice N	Exercice N - 1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 24 960 000 .....) )		DA	24 960 000	24 960 000				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB						
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )		DC						
	Réserve légale (3)		DD	2 496 000	2 496 000				
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE						
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )		DF						
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )		DG						
	Report à nouveau		DH	( 154 974)	( 19 974 854)				
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	35 741 928	( 15 851 595)				
	Subventions d'investissement		DJ						
	Provisions réglementées *		DK						
	<b>TOTAL (I)</b>		DL	63 042 953	( 8 370 450)				
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM					
Avances conditionnées		DN							
<b>TOTAL (II)</b>		DO							
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	11 591 390	17 000 255				
	Provisions pour charges		DQ	114 118 907	79 281 168				
	<b>TOTAL (III)</b>		DR	125 710 297	96 281 424				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS						
	Autres emprunts obligataires		DT						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	4 972 519	10 604 067				
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )		DV						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	434 127	865 341				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	48 720 168	98 619 520				
	Dettes fiscales et sociales		DY	102 679 594	67 909 381				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ						
	Autres dettes		EA	50 858 701	47 162 802				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	181 266 088	156 763 212				
<b>TOTAL (IV)</b>		EC	388 931 199	381 924 326					
Ecart de conversion passif* (V)		ED	57 198	204 176					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE	577 741 649	470 039 476					
REINVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB						
	(2) Dont	<table border="0"> <tr><td rowspan="3" style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">{</td><td>Réserve spéciale de réévaluation (1959)</td></tr> <tr><td>Ecart de réévaluation libre</td></tr> <tr><td>Réserve de réévaluation (1976)</td></tr> </table>	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	Ecart de réévaluation libre	Réserve de réévaluation (1976)	1C		
				{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)				
					Ecart de réévaluation libre				
	Réserve de réévaluation (1976)								
	1D								
1E									
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF							
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	294 415 895	300 309 739					
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS Hewlett Packard France							Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N					Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	664 005 360	FB	5 634 631	FC	669 639 991	609 118 079
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	205 286 363	FH	103 745 947	FI	309 032 310	206 677 253
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	869 291 723	FK	109 380 578	FL	978 672 302	815 795 332
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	38 805 679	28 132 921	
	Autres produits (1) (11)				FQ	5 239 889	3 105 304	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	1 022 717 871	847 033 559
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	643 889 182	630 068 482	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	17 806 796	( 30 282 258)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	37 270	20 907	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	102 549 200	79 040 347	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	5 354 353	4 362 733	
	Salaires et traitements*				FY	136 429 561	90 967 756	
	Charges sociales (10)				FZ	67 070 680	44 408 685	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	4 336 727	1 563 743	
					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	115 225		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	11 042 072	15 330 675	
	Autres charges (12)				GE	16 345 663	7 554 184	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	1 004 976 734	843 035 258	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	17 741 137	3 998 300	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	14 652 908	3 840 611	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	984 836	91 507	
	Différences positives de change				GN	2 764 892	1 118 424	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	18 402 637	5 050 543	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	97 124	82 999	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	7 176 388	3 154 872	
	Différences négatives de change				GS	4 152 871	628 437	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	11 426 384	3 866 308	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	6 976 253	1 184 234	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	24 717 390	5 182 534	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS Hewlett Packard France			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	12 391 035	1 416 946	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	83 754	64 632	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	40 050 202	25 380 406	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	52 524 992	26 861 985	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	38 945 617	28 570 290	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	135 764	64 734	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		19 280 067	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	39 081 381	47 915 093	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI	13 443 610	( 21 053 107)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	3 137 955		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	( 718 882)	( 18 977)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	1 093 645 501	878 946 087	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	1 057 903 573	894 797 683	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN	35 741 928	( 15 851 595)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	68 175	103 693
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	14 652 908	3 840 611
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	1 493 893	2 806
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	34 690	31 629
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	23 170 350	14 056 263
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS <b>A5</b>					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	7 310 378	6 847 604	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>			
		Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>			
(7)	joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Charges de restructuration			38 909 946			
Reprise provision restructuration				39 690 464		
Provision excédent assurance Plan Départ Anticipe Volontaire				9 709 000		
Remboursement prêt effort construction				1 606 296		
Remboursement trop payé C3S				477 410		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		



# 1 ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 Activité de la société

La société Hewlett Packard France a pour objet en France, l'achat, la vente, la location, la commercialisation sous toutes ses formes de tous appareils, équipements, matériels, logiciels et généralement de tous biens et produits concernant le traitement de l'information.

Elle réalise également des activités de conseil, d'assistance et de services dans les domaines de l'informatique et de l'imagerie.

## Reconnaissance du Chiffre d'Affaires

Concernant les ventes de biens, l'enregistrement du chiffre d'affaires se produit lors de la livraison du bien qui en pratique correspond à la facturation.

Le chiffre d'affaires lié aux ventes de services est comptabilisé au moment où le service est rendu, ou étalé sur la durée du contrat de prestations de maintenance. Le revenu lié aux phases de projets (projets de développement applicatifs ou de consulting) est comptabilisé à l'avancement au prorata des dépenses engagées par rapport au budget total.

## 1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

### 1.2.1 Fusion avec l'entité légale Hewlett Packard Centre de Compétences France

Dans le cadre d'une restructuration interne du groupe Hewlett-Packard Enterprise visant à simplifier la gestion administrative, comptable et juridique du groupe en France, et après décision de l'Associé unique commun aux deux sociétés, il a été procédé à la fusion-absorption de Hewlett Packard Centre de Compétences France (Absorbée) par Hewlett Packard France (Absorbante) en date du 1er juin 2023 après constatation de la satisfaction préalable des Conditions Suspensives stipulées à l'article 12 du traité de fusion en date du 13 avril 2023.

Les Parties étant des sociétés constituées sous la forme de sociétés par actions simplifiée, la fusion a été réalisée sous le régime juridique de la fusion dite « simplifiée ».

Les Parties à la fusion étant sous contrôle commun, les éléments d'actif et de passif transmis par la Société Absorbée sont transcrits dans les comptes de la Société Absorbante à leur valeur comptable.

Conformément à l'article L. 236-4 2° du Code de commerce, la fusion a d'un point de vue comptable et fiscal, un effet rétroactif au 1er novembre 2022, date qui n'est pas antérieure à la clôture du dernier exercice clos de la Société Absorbée.

Les apports résultant de la fusion ont donc été effectués à la Société Absorbante à leur valeur comptable telle qu'elle figure dans les comptes sociaux annuels de la Société Absorbée au 31 octobre 2022. La différence entre l'actif apporté par la Société Absorbée à la Société Absorbante et le passif pris en charge par la Société Absorbante est égale à (19.368.524) €.

### 1.2.2 Poursuite du précédent accord GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) conclu en 2019

Aucun poste n'a été ouvert à volontariat en 2023.

Des départs dans le cadre de cet accord avaient déjà été effectués en 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022.

Le tableau ci-dessous reprend les impacts financiers de ces départs sur l'année 2023 :

(en euros)	DEPENSES 2023	PROVISION AU 31/10/2023
GPEC 2022	10.894.571	38.043.524
GPEC 2021	12.288.476	27.782.337
GPEC 2020	10.764.832	9.521.050
GPEC 2019	4.709.945	-
GPEC IN	220.536	534.946

### **1.2.3 Plan social annoncé par Hewlett-Packard Company (« HP Co ») le 23 Mai 2012**

Le 23 mai 2012, HP Co a annoncé la mise en œuvre d'un plan de réorganisation au niveau mondial. En France, cette réorganisation a été mise en œuvre en 2013 sous la forme d'un plan de départ anticipé volontaire (PDAV) dont la gestion est externalisée auprès d'AXA.

Le dernier bénéficiaire de ce plan est parti en retraite en septembre 2023. Par conséquent l'excédent de provision pour la taxe Fillon a été repris en 2023 à hauteur de 361 K€

D'autre part, AXA nous a informé d'un excédent conséquent sur les fonds mis en place pour sécuriser le paiement des préretraites sur toute la durée du plan. Le montant définitif sera connu et remboursé début 2024 mais une provision pour produit exceptionnel a été comptabilisée selon la dernière estimation d'AXA à hauteur de 9.709 K€.

### **1.2.4 Contrôle fiscal**

Le 03 mars 2022 la société Hewlett Packard Centre de Compétences France avait été notifiée du démarrage d'une vérification de comptabilité sur les années 2018 à 2021 et des déclarations de Crédit d'Impôt Recherche effectuées de 2019 à 2021 mais pour lesquelles les dépenses retenues se rapportent aux exercices de 2018 à 2020.

Le 09 décembre 2022, la société a reçu une proposition de rectification. Les conséquences financières de cette rectification portent sur un ajustement sur la TVA sur la vente du site des Ulis pour 562 K€ et sur un ajustement de la base de calcul du Crédit d'Impôt Recherche réduisant ce crédit d'impôt de 330 K€, Une provision pour risque d'un montant de 892 k€ a donc été comptabilisée en 2022.

Au cours de l'année 2023, la société a suivi les différentes étapes de contestation pour le redressement sur la base de calcul du Crédit d'Impôt Recherche. En novembre 2023, la société a signifié à l'Administration fiscale qu'elle acceptait à titre de conciliation un redressement de base de calcul du Crédit d'Impôt Recherche générant un redressement à hauteur de 242 K€. La provision comptabilisée en 2022 a donc été ajustée en conséquence.

### **1.2.5 Recapitalisation**

Au cours de l'exercice 2023 et après la fusion, la société a procédé à une augmentation de capital suivie d'une réduction de capital par incorporation des réserves. Ces deux opérations ont été décidées par l'associé unique le 25 septembre 2023.

L'augmentation de capital a été effectuée en numéraire pour un montant total de 55.040.000 € par élévation de la valeur nominale de chaque action.

La réduction de capital motivée par des pertes d'un montant de 55.040.000 € a été réalisée par diminution de la valeur nominale de chaque action.

A l'issue de ces deux opérations :

- le capital social s'élève à 24.960.000 € et est constitué de 3.200.000 actions d'une valeur nominale unitaire de 7,80 €
- la réserve légale a été ajustée à 2.496.000 €
- le report à nouveau ressort à -154.974,60 €

### **1.2.6 Contrôle sur les délais de paiement (DGCCRF)**

En 2021, la société a fait l'objet d'un contrôle de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) sur le respect des règles encadrant les délais de paiement interentreprises réglementent par le Livre IV du Titre IV du code de Commerce au cours de l'exercice 2020, En novembre 2023, la DGCCRF a rendu les conclusions de ce contrôle. Bien que certains paiements aient été effectués en retard, la société n'est pas condamnée à payer une amende mais elle devra mettre en place toutes les actions nécessaires à une amélioration du délai de paiement de ses fournisseurs.

Des actions avaient déjà été prises avant même ces conclusions et la société va poursuivre le suivi régulier de ses délais de paiement.

---

## **2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

---

Néant

---

## **3 REGLES ET METHODES COMPTABLES**

---

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France (l'ANC n° 2014-03), dans le respect des hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

### **3.1 Calcul des provisions pour risques et charges**

Les risques et charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions.

### **3.2 Immobilisations**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Les coûts d'emprunts ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition de production des immobilisations corporelles et incorporelles.

#### **3.2.1 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont composées de :

- Brevets, marques et logiciels
- Fonds commercial

Les règles d'amortissement d'un actif résultent désormais d'une approche par composant et d'un test de dépréciation effectué lorsqu'il existe un indice de perte de valeur de l'actif immobilisé. Si la valeur d'utilité obtenue est inférieure à la valeur nette comptable, une provision du montant de la différence est enregistrée.

Un plan d'amortissement propre à chacun des éléments est pratiqué par la société.

La totalité des éléments sont ainsi amortis selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie réelle de chacun d'eux :

- Brevets, marques et logiciels : 5 ans.

#### **3.2.2 Immobilisations corporelles**

Conformément aux nouveaux règlements sur les actifs CRC 2004-06 et CRC n°2002-10 applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005, la société a opté pour la méthode prospective et s'est assurée de la correcte décomposition des immobilisations corporelles en fonction de la durée de vie réelle des éléments qui les composent.

Un plan d'amortissement propre à chacun des éléments est pratiqué par la société.

La totalité des éléments sont ainsi amortis selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie réelle de chacun d'eux :

- Agencements et aménagements : 10 à 20 ans
- Constructions : 20 à 40 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : 3 à 5 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 10 ans

### **3.2.3 Immobilisations financières**

Les titres de participation et autres immobilisations financières sont provisionnés lorsque leur valeur d'usage devient inférieure à leur valeur brute.

### **3.3 Evaluation des stocks**

Les stocks détenus sont des stocks de marchandises.

Ces stocks sont valorisés au coût d'acquisition.

Les stocks sont dépréciés lorsque leur valeur de revente sur le marché devient inférieure au coût de revient ou en raison de leur obsolescence.

### **3.4 Créances**

Les créances clients figurant au bilan sont dépréciées lorsque la créance présente un risque de non-recouvrement individualisé et documenté.

### **3.5 Transfert de créances à une société d'affacturage**

Le 26 avril 2011, HP France a conclu un accord avec la société Wells Fargo Bank International afin de transférer à cette société d'affacturage une partie de ses créances clients.

Au 31 octobre 2023 les créances transférées à Wells Fargo et non encore réglées par celui-ci représentaient un montant de 6.754 K€ et sont classées au bilan en débiteur divers.

### **3.6 Opérations partiellement réalisées à la clôture de l'exercice**

Le chiffre d'affaires et le résultat sur les contrats à long terme (dont développement de solutions, changements d'applicatifs et d'infrastructure système...) sont comptabilisés selon la méthode à l'avancement.

Le pourcentage d'avancement est calculé comme le rapport entre les coûts des travaux et services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat.

Si une perte est à prévoir sur un contrat à long terme, une provision pour perte à terminaison est constituée. Cette provision n'est déductible sur le plan fiscal qu'à hauteur de la perte déjà réalisée, qui correspond à la perte globale prévisionnelle pondérée par le degré d'avancement.

### **3.7 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères**

Les créances et dettes libellées en dollars sont revalorisées tous les mois dans les comptes statutaires en fonction de l'évolution d'un taux de conversion publié mensuellement par le groupe HPE. La contrepartie de ces traitements est enregistrée en gain ou perte de change au compte de résultat.

A la date de clôture, le cours du dollar utilisé pour convertir les créances et dettes est le dernier cours indicatif de la Banque de France au 31 octobre 2023, soit 1.0619 dollars US pour un euro. Les différences de change ainsi constatées sont comptabilisées au bilan en écarts de conversion.

### **3.8 Présentation des comptes de banque**

Les comptes bancaires à solde débiteur sont classés au poste « Disponibilités » de l'actif du bilan.

Les comptes bancaires à solde créditeur figurent à la ligne « Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ».

### **3.9 Instruments financiers**

Dans le cadre de la politique financière du groupe HPE, la société bénéficie de contrats de couverture de risques de change sur les marchés de devises visant à garantir la contrevaletur en dollar des actifs et passifs courants dont la monnaie d'origine est l'euro.

### 3.10 Engagements de retraite

L'engagement de la société au titre des régimes de retraite (régime des indemnités de fin de carrière, régime de retraites à prestations définies et/ou de retraite supplémentaire) fait l'objet d'un calcul actuariel. La société a par ailleurs, constitué auprès de certains assureurs des fonds destinés à couvrir ces engagements.

Le 5 novembre 2021, le Collège de l'ANC a mis à jour la Recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite. Cette mise à jour laisse le choix aux entreprises d'appliquer ou non la nouvelle méthode recommandée dans la mise à jour de l'IFRS IC pour le calcul des engagements. La société a décidé de ne pas opter pour un changement de méthode. En application de la méthode préférentielle sur les provisions pour engagements de retraite, les engagements de retraite non couverts par les fonds constitués à ce titre auprès des assureurs font l'objet d'une provision dans les comptes sociaux à la clôture de l'exercice.

Les écarts actuariels sont amortis sur la durée moyenne probable d'activité sans mise en œuvre du corridor.

### 3.11 Réserve spéciale de participation

Un accord de participation groupe a été signé par les sociétés HP France et HP Centre de Compétences France en date du 11 mars 2003.

Cet accord a pour objet de fixer la nature et les modalités de gestion des droits que les membres du personnel des Sociétés du groupe HPE auront au titre de la réserve spéciale qui sera constituée à leur profit conformément à l'article L442-1 du chapitre II du Titre IV du Code du Travail.

La réserve spéciale de participation est répartie entre les salariés bénéficiaires proportionnellement aux salaires perçus par chaque salarié au cours de l'exercice considéré.

### 3.12 Comptabilisation des gains et pertes de change

Pour se conformer à l'ANC-2015-05, les sociétés, pour les exercices ouverts à compter du 01/01/2017 ont l'obligation de reclasser les gains et pertes de change en résultat d'exploitation s'ils sont générés par transactions commerciales.

La société a donc appliqué cette nouvelle règle à compter du 01/11/2017.

---

## 4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

---

### 4.1 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31/10/2022	+	+	-	31/10/2023
		Transfer	Acquisitions / Dépréciations	Sorties	
Fonds commercial	15.435	990	1.180	-	17.605
Autres immob. incorp.	-	-	-	-	-
Amortissements	-	-	-	-	-
Dépréciation FDC	-5.686	-	-	-	-5.686
<b>Valeur nette</b>	<b>9.748</b>	<b>990</b>	<b>1.180</b>	<b>-</b>	<b>11.919</b>

#### Le total des fonds commerciaux de 17.605 K€ est relatif à :

- 6.527 K€ correspondent au goodwill ARUBA constaté lors de l'achat du fonds de commerce au 01/01/16, goodwill non déprécié au 31/10/2023.
- 1.992 K€ correspondent à la Transmission Universelle de Patrimoine de la société 3Com SAS. Compte tenu de la difficulté de suivre cette activité de manière distincte des autres activités de Hewlett Packard France, la dépréciation à hauteur de 100%, a été maintenue à la clôture de l'exercice 2023.
- 858 K€ correspondent à la transmission Universelle de patrimoine de la société CRS réalisée au 01/12/2011.

- 3.066 K€ correspondent au goodwill de Silicon Graphics (SGI) constaté lors de l'achat du fonds de commerce au 01/05/17, ce goodwill est déprécié à hauteur de 44.4 % soit de 1.363 K€ au 31/10/2023 pour refléter la baisse des effectifs initialement transférés avec le fonds de commerce.
- 2.332 K€ correspondent au goodwill Simplivity constaté lors de l'achat du fonds de commerce au 01/09/17. Compte tenu de la difficulté de suivre cette activité de manière distincte des autres activités de Hewlett Packard France, la dépréciation à hauteur de 100%, a été maintenue à la clôture de l'exercice 2023.
- 1.650 K€ correspondent au goodwill Silver Peak constaté lors de l'achat du fonds de commerce en 2021, dont 990 K€ a été transféré de HPCCF au 01/11/2023 suite à la fusion des deux entités. Ce goodwill n'est pas déprécié au 31/10/2023.
- 1.180K€ correspondent au goodwill Athonet France constaté lors de l'achat du fonds de commerce au 01/09/2023, goodwill non déprécié au 31/10/2023.

## 4.2 Immobilisations corporelles

### 4.2.1 Valeurs brutes

(en milliers d'euros)	31/10/2022				31/10/2023
		+	+	-	
		Transfer	Acquisitions / Dépréciations	Sorties	
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	7.898	3.621	1.257	117	12.659
Installations techniques	1.409	8.631	2.814	591	12.263
Autres immob. corpor.	2.381	3.891	746	549	6.469
Immob. Corp. En cours	504	1.513	937	2.017	937
<b>Total Valeur Brute</b>	<b>12.192</b>	<b>17.656</b>	<b>5.754</b>	<b>3.274</b>	<b>32.328</b>

### 4.2.2 Amortissements et provisions

(en milliers d'euros)	31/10/2022				31/10/2023
		+	+	-	
		Transfer	Augmentations	Diminutions	
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-3.436	-2.153	-1.400	-117	-6.872
Installations techniques	-826	-5.127	-1.961	-464	-7.450
Autres immob. corpor.	-1.213	-2.503	-975	-541	-4.150
<b>Total Amort. Et Prov.</b>	<b>-5.476</b>	<b>-9.782</b>	<b>-4.336</b>	<b>-1.122</b>	<b>-18.472</b>

### 4.2.3 Valeur nette

(en milliers d'euros)	31/10/2022				31/10/2023
		+	+	-	
		Transfer	Acquisitions / Dépréciations	Sorties	
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>6.716</b>	<b>7.874</b>	<b>1.418</b>	<b>2.152</b>	<b>13.856</b>

## 4.3 Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31/10/2022				31/10/2023
		+	+	-	
		Transfer	Augmentations	Diminutions	
Prêts	264.248	87.721	14.189	-	366.158
Autres	485	195	-	486	194
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>264.733</b>	<b>87.916</b>	<b>14.189</b>	<b>486</b>	<b>366.352</b>

Le solde au 31/10/23 correspond :

- au prêt de 275 M€ accordé à SAS Technologies et Participations et renouvelé le 16 février 2023 en intégrant les intérêts cumulés à cette date au principal ;
- au prêt de 91 M€ accordé initialement par HPCCF à SAS Technologies et Participations, renouvelé le 16 février 2023 en intégrant les intérêts cumulés à cette date au principal et transféré à HPF à l'issue de la fusion ;
- aux dépôts et cautionnements versés d'un montant de 194 K€.

#### 4.4 Stocks

(en milliers d'euros)	31/10/2023	31/10/2022
	Total	Total
Stocks en transit	18.491	36.298
Dépréciation des stocks	-	-
<b>Total stocks</b>	<b>18.491</b>	<b>36.298</b>

#### 4.5 Créances et état des échéances

(en milliers d'euros)	31/10/2023		31/10/2022
	Transfer	Total	Total
Clients et comptes rattachés	13.837	106.857	121.971
Autres créances	7.727	32.060	14.011

Les créances détenues par la société au 31 octobre 2023 ont une échéance à moins d'un an.

#### 4.6 Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

(en milliers d'euros)	31/10/2023		31/10/2022
	Transfer	Total	Total
Créances Clients et Comptes rattachés	2.806	11.592	12.678
Autres	373	8.066	7.182
<b>TOTAL</b>	<b>3.179</b>	<b>19.657</b>	<b>19.861</b>

#### 4.7 Comptes de régularisation

##### 4.7.1 Charges constatées d'avance

(en milliers d'euros)	31/10/2023		31/10/2022
	Transfer	Total	Total
Charges d'exploitation	574	11.720	9.939
Charges financières	-	-	-
Charges exceptionnelles	-	-	-

##### 4.7.2 Ecarts de conversion

Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision pour perte de change.

(en milliers d'euros) ECART ACTIF	31/10/2023		31/10/2022
	Transfer	Total	Total
Diminution des créances	-	96	83
Augmentation des dettes	32	1	-
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>97</b>	<b>83</b>

Les écarts de conversion passifs s'élèvent à :

(en milliers d'euros) ECART PASSIF	31/10/2023		31/10/2022
	Transfer	Total	Total
Augmentation des créances	-	1	3
Diminution des dettes	6	56	201
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>57</b>	<b>204</b>

## 5 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

### 5.1 Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres (en euros) :

<b>Capitaux propres au 31/10/2022</b>	<b>-8.370.450</b>
Augmentation de Capital	55.040.000
Actif net apporté par la Société Absorbée	-19.368.524
Distribution de dividendes	-
Résultat de l'exercice	35.741.928
<b>Capitaux propres au 31/10/2023</b>	<b>63.042.953</b>

Le capital social se compose de 3.200.000 actions de 7,8 euros chacune.

Le capital social est intégralement détenu par la société Technologies et Participations.

### 5.2 Etat des provisions

Le détail des provisions pour risques et charges par nature est le suivant :

(en milliers d'euros)	31/10/2022	+		-		31/10/2023
		Transfer	Dotation	Utilisée	Non utilisée	
Provisions pour litiges	1.652	1.121	5	240	828	1.710
Provision pour garantie	11.998	-	8.979	-	11.998	8.979
Provision pour pertes sur marchés à terme	1.902	-	-	-	1.902	-
Provision pour perte de change	952	33	97	-	985	97
Provision pour pension et obligations similaires	23.411	13.176	2.058	118	290	38.237
Provision pour restructuration	55.870	59.702	-	37.592	2.099	75.882
Provisions sur contrôles fiscaux	236	928	-	-	360	805
Provision autres	260	-	-	260	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>96.281</b>	<b>74.960</b>	<b>11.139</b>	<b>38.211</b>	<b>18.460</b>	<b>125.710</b>

Les provisions pour risques comprennent une provision pour garantie destinée à couvrir les coûts futurs relatifs aux interventions de dépannage pour les lignes de produits soumises à garantie. Cette provision est calculée sur la base de l'historique des coûts réels constatés (tant pour les pièces que pour les coûts d'intervention).

La provision pour restructuration dont les variations sont expliquées dans les paragraphes 1.2.2 et 1.2.3 représente au 31 octobre 2023 un montant de 75.882 k€.

### 5.3 Dettes et état des échéances

(en milliers d'euros)	31/10/2023		31/10/2022
	Transfer	Total	Total
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.089	48.720	98.620
Dettes fiscales et sociales	34.086	102.680	67.909
Autres dettes	-	50.859	47.163

Les dettes de la société au 31 octobre 2023 ont toutes une échéance à 1 an.

## 5.4 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

(en milliers d'euros)	31/10/2023		31/10/2022
	Transfer	Total	Total
Fournisseurs - factures non parvenues	2.156	9.077	7.865
Clients - RRR	-	50.859	47.163
Dettes fiscales et sociales	28.256	65.831	32.885
Autres dettes	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>30.413</b>	<b>125.767</b>	<b>87.913</b>

## 5.5 Comptes de régularisation

### 5.5.1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/10/2023		31/10/2022
	Transfer	Total	Total
Charges d'exploitation	26	181.266	156.763
Charges financières	-	-	-
Charges exceptionnelles	-	-	-

Il s'agit principalement de facturations de contrats de maintenance et de services dont les revenus sont étalés sur la durée du contrat.

### 5.5.2 Ecart de conversion

Se référer au paragraphe 4.7.2

## 5.6 Dettes et créances sur les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées comprennent :

(en milliers d'euros)	31/10/2023		31/10/2022
	Transfer	Total	Total
Prêts	87.720	366.158	264.248
Créances clients et comptes rattachés	13.836	14.285	5.753
Autres créances	5.750	719	19
Cash Pool	-24.616	-3.644	-9.825
Dettes fournisseurs et autres dettes	-808	-32.143	-86.778
<b>Total net</b>	<b>81.882</b>	<b>345.375</b>	<b>173.417</b>

Le 14 février 2018 un prêt d'une valeur nominale de 250.000 K€ a été consenti à la société Technologie et Participations. Il a été prolongé chaque année à l'échéance en intégrant à chaque fois au principal le montant des intérêts cumulés à la date de prolongation. Au 31/10/2023 ce prêt a donc une valeur nominale de 265.670K€ et des intérêts cumulés depuis le renouvellement de 9.230K€.

La valeur du prêt transmis par Hewlett Packard Centre de Compétences France accordé à SAS Technologies et Participations représente au 1 novembre 2022 un montant de 87.720 K€. Le 16 février 2023 le prêt a été renouvelé pour une durée d'un an. A la clôture le principal est de 88.193K€ et les intérêts cumulés de 3.064K€. Le poste « Autres créances » inclut la créance de Crédit Impôt Recherche à hauteur de 5.934 K€ vis-à-vis de SAS Technologies et Participations qui est la tête du groupe d'Intégration Fiscale compensée par l'impôt sur les sociétés à hauteur de 5.236 K€.

Le cash pool est créditeur et est enregistré en « Emprunts » et s'élève dans les comptes clos au 31/10/2023 à 3.644 k€.

## 6 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 6.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires de la société par secteur d'activité et par marché géographique est une information que nous considérons confidentielle, en raison du préjudice qui pourrait résulter de sa divulgation. Elle ne figure donc pas dans l'annexe, ainsi que le permet l'article 24.22 du décret du 29 novembre 1983 en pareil cas.

### 6.2 Produits et charges financières provenant d'entreprises liées

Le prêt consenti à la société Technologie et Participations (se référer au paragraphe 5.6) a généré 14.189K€ de produits financiers.

### 6.3 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	Résultat avant IS	Impôt	Résultat net
Résultat courant	24.717	-3.391	21.326
Résultat exceptionnel	13.444	-1.845	11.599
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	- 3.138	-	-3.138
Crédit d'impôt recherche	-	5.934	5.934
Réduction Impôt mécénat	-	21	21
<b>TOTAL</b>	<b>35.023</b>	<b>719</b>	<b>35.742</b>

### 6.4 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice est bénéficiaire de 6.976 K€

Il s'analyse de la façon suivante en milliers d'euros :

(en milliers d'euros)	31/10/2023	31/10/2022
Différences de change	-1.388	490
Dotations / reprises provision financières	888	8
Charge d'intérêts	-6.852	-2.713
Escomptes accordés	-324	-442
Intérêts reçus sur prêt et cash pool	14.653	3.841
<b>Résultat financier</b>	<b>6.976</b>	<b>1.184</b>

Les différences de change proviennent des résultats des opérations de couverture de change (voir point 3.12) et de la revalorisation mensuelle de nos créances et dettes libellées en dollars (voir point 3.7).

Comme explique dans le point 3.12., une partie des impacts de change a été reclassée dans le résultat d'exploitation en conformité avec l'ANC-2015-05 : pertes de changes d'exploitation de 4.327 K€ et gain de change d'exploitation de 4.809 K€

L'essentiel de la trésorerie détenue par Hewlett Packard France est placé, conformément à la politique du groupe auprès d'un cash pool européen géré par la société Hewlett Packard Coordination Center SCRL/CVBA. Depuis 2015, l'essentiel des avoirs encaissés par Hewlett Packard France est placé dans ce cash pool en EUR afin de limiter les effets de change.

Les escomptes accordés correspondent essentiellement aux escomptes accordés à nos partenaires pour un paiement de nos créances à 14 jours.

Les charges d'intérêts comprennent 5.303 K€ de frais liés à l'affacturage.

Les dotations /reprises de provisions incluent la reprise de la provision pour dépréciation du compte bancaire en Arabie Saoudite pour 869 K€ car le transfert du solde de ce compte sur un compte français a finalement été effectué en novembre 2023.

## 6.5 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice est bénéficiaire de 13.443K€  
Il s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/10/2023	31/10/2022
Dotations / reprises prov. pour restructuring	39.690	7.155
Charges / produits sur restructuring	-38.910	-27.437
Provision excédent assurance Plan Départ Anticipé Volontaire (PDAV)	9.709	-
Remboursement prêt effort construction	1.606	-
VNC éléments cédés	-52	-
Amendes et pénalités	-36	-22
Coûts sortie partielle anticipée Puteaux	-	-2.165
Remboursement trop payé C3S	477	-
Reprise provision contrôle délais paiement DGCCRF	207	-
Reprise provision contrôle fiscal CIR	87	-
Reprise provision contrôle fiscal CVAE	66	-
Transfert Actif Net Athonet	296	-
Provision pour refacturation coûts Plan Départ Anticipé Volontaire (PDAV)	-	1.192
Produits / charges divers	302	225
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>13.443</b>	<b>-21.053</b>

Le résultat bénéficiaire au 31 octobre 2023 se compose en majorité de la provision pour excédent de l'assurance du Plan Départ Anticipé Volontaire et du remboursement du prêt effort construction.

## 7 INFORMATIONS DIVERSES

### 7.1 Effectif du personnel salarié

Effectif à la clôture	2023		2022	2021
	Transfer	Total	Total	Total
Cadres	490	1204	765	806
Agents de maîtrise et techniciens	10	23	15	17
Employés et ouvriers	16	57	50	40
<b>Total</b>	<b>516</b>	<b>1284</b>	<b>830</b>	<b>863</b>

### 7.2 Fiscalité différée

HP ESF disposait avant d'entrer dans l'intégration fiscale du groupe HPE le 1er novembre 2009, d'un déficit reportable de 324.290 K€. Une demande d'agrément a été acceptée par l'Administration Fiscale à hauteur de 241.754.859 € pour les déficits reportables. Suite à l'imputation de ces déficits sur les bénéfices imposables au cours des derniers exercices, le solde des déficits reportables provenant de HP ESF était de 221.433.164 € au 31 octobre 2020. A l'issue du contrôle fiscal portant sur les exercices 2014, 2015 et 2016, ce solde a été réduit de 1.660 K€ et s'élève au 31 octobre 2022 à 219.772.694 €. Un montant de 21.373.053 euros a été imputé sur le bénéfice fiscal dégagé au cours de l'exercice 2023. Le solde des déficits reportables au 31 octobre 2023 est de 198.399.641 euros.

### VARIATIONS DES ACCROISSEMENTS/ALLEGEMENTS FUTURS D'IMPOT :

Les accroissements/allègements futurs d'impôt sont valorisés en base imposable (pour information, le taux d'imposition en vigueur est de 25,83%).

Les accroissements futurs sont indiqués en négatif, les allègements futurs en positif.

(en milliers d'euros)	Situation en début d'exercice (taux 28,41%)	Apport HPCCF en début d'exercice (taux 27,37%)	Situation en fin d'exercice (taux 25,83%)	Variation de l'exercice	Déduction (réintégration) en année
Ecarts de conversion actif	-83	-33	-97	19	N+1
Charges non déductibles de l'exercice :					
- Participation des salariés	-	-	3.138	3.138	N+1
- C3S	1.158	129	1.350	63	N+1
- Participation à l'effort construction	763	462	1.138	-87	N+1
- Primes (VPB, PFR)	3.308	3.750	12.669	5.611	N+1
Provisions non déductibles :					
- Provision pour perte de change	83	33	97	-19	N+1
- Provision pour garantie clients	3.794		866	-2.928	N+1
- Provision pour plan d'adaptation à l'emploi	172	221	0	-393	
- Provision pour engagement retraite	23.411	13.176	38.237	1.650	
- Provision du compte bancaire 3Com Arabie Saoudite	869		0	-869	
- Autres provisions pour risques	2.318	1.108	1.165	-2.262	
Ecarts de conversion passif	204	6	57	-153	N+1
<b>TOTAL</b>	<b>35.996</b>	<b>18.853</b>	<b>58.619</b>	<b>3.770</b>	

### 7.3 Identité de la société consolidant les comptes dans lesquels ceux de la société sont intégrés

En application de la 7<sup>ème</sup> Directive européenne et afin de satisfaire aux obligations d'information des actionnaires relatives au Groupe, il est chaque année mis à leur disposition le rapport présentant les comptes Hewlett-Packard consolidés au niveau mondial.

Les comptes de Hewlett Packard France sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les livres de Hewlett-Packard Enterprise Company.

**Hewlett-Packard Enterprise Company**  
**1701 E. Mossy Oaks Road,**  
**Spring**  
**Texas-United States**

En conséquence, il n'est pas établi de comptes consolidés pour le sous-groupe français déjà inclus dans le périmètre de consolidation du groupe Hewlett-Packard Enterprise Company.

Des données consolidées du sous-groupe français dont Hewlett Packard France sont communiquées dans l'annexe de Technologies et Participations.

D'un point de vue fiscal, il a été fait élection au régime d'intégration fiscale. La consolidation fiscale a pris effet au 1<sup>er</sup> novembre 1993. Le contrat d'intégration prévoit le paiement de l'impôt de l'ensemble du Groupe par la société mère. La charge d'impôt est calculée sur les résultats propres de chaque société intégrée, comme en l'absence d'option pour l'intégration. Les économies d'impôts réalisées par le Groupe à raison de l'intégration seront appréhendées par la société mère.

## 7.4 Liste des filiales et participations

Dénomination Siège social SIRET	Capital Capitaux propres	Q.P détenue Divid.encaiss.	Val. brute titres Val. nette titres	Prêts Avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat (en Euros)
HP Réalisation 4 avenue Paul Lafargue 92800 Puteaux 40331149100027	73.639.590 155.831.832	0,01%	15		n/a 17.184.567

## 7.5 Avances aux dirigeants

A la clôture de l'exercice, les dirigeants ne bénéficiaient pas d'avances de la société.

## 7.6 Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 24-18 du décret n°94-663 du 2 août 1994, cette information n'est pas communiquée.

## 7.7 Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

Les engagements en matière de retraites et indemnités assimilées sont partiellement couverts par des versements à des compagnies d'assurance de primes ou de cotisations qui permettent la constitution de fonds destinés à couvrir les engagements de l'entreprise vis à vis de ses salariés.

Les différents régimes de retraite sont les suivants :

- les indemnités de fin de carrière (IFC),
- le régime de retraite à prestations définies Axiva (régime d'ex-HP),
- le régime de retraite supplémentaire Umbrella (régime d'ex-Compaq),
- le régime de retraite supplémentaire des retraités (régime d'ex-Compaq)

Suite à la fusion d'HP ESF, HPF détient également le fonds suivant :

- le régime de retraite IPC.

L'engagement actuariel a été évalué sur la base des principales hypothèses suivantes :

- Taux d'inflation : 2,10%
- Taux d'actualisation : entre 3,95% et 4,18% (selon le régime)
- Taux de rendement attendu des actifs : entre 4,46% et 4,72% (selon le régime)
- Taux attendu d'augmentation de salaires : 2,50%
- Taux de départs spontanés : entre 0,29% et 18,46% avant 50 ans et 0% après 50 ans

Les tables de mortalité utilisées sont les tables TGH/F05 pour la retraite, et les tables TH-TF 02 décalée pour la vie active.

Au 31 octobre 2023, la différence entre les engagements pris envers les salariés et ceux transférés auprès de ces compagnies d'assurance s'analyse ainsi :

(en euros)	HPF Indemnity	HPF Retirees	HPF Umbrella	IPC Pension Plan	HPF Axiva	HPF Total
Valeur de l'engagement au 31/10/2023	23.636.760	844.325	1.750.728	1.350.881	23.567.847	51.150.541
Valeur des actifs au 31/10/2023	-19.321.764	-844.141	-	-475.293	-4.350.673	-24.991.871
Stocks d'écarts actuariels gains/ (pertes) ajusté au 31/10/2023	2.758.392	-7.832	420.109	159.427	7.444.072	10.774.169
Stock de coût des services passés gains/(pertes) au 31/10/2023	169.060	-	-	-	1.135.152	1.304.212
<b>Provision 31/10/2023</b>	<b>7.242.449</b>	<b>-7.648</b>	<b>2.170.837</b>	<b>1.035.015</b>	<b>27.796.398</b>	<b>38.237.051</b>

Au 31 octobre 2022, la différence entre les engagements pris envers les salariés et ceux transférés auprès de ces compagnies d'assurance pour HPF et HPCCF respectivement s'analyse ainsi :

<b>HPF (en euros)</b>	<b>HPF Indemnity</b>	<b>HPF Retirees</b>	<b>HPF Umbrella</b>	<b>IPC Pension Plan</b>	<b>HPF Axiva</b>	<b>HPF Total</b>
Valeur de l'engagement au 31/10/2022	13.556.686	869 629	2.141.514	1.584.362	10.788.188	28.940.380
Valeur des actifs au 31/10/2022	-4.077.712	-876 417	-	-466.375	-1.919.968	-7.340.472
Stocks d'écarts actuariels gains/ (pertes) ajusté au 31/10/2022	-414.091	230 480	166.573	343.214	1.484.688	1.810.865
Stock de coût des services passés gains/(pertes) au 31/10/2022	-	-	-	-	-	-
<b>Provision 31/10/2022</b>	<b>9.064.883</b>	<b>223.692</b>	<b>2.308.087</b>	<b>1.461.201</b>	<b>10.352.908</b>	<b>23.410.772</b>

<b>HPCCF (en euros)</b>	<b>HPCCF Indemnity</b>	<b>HPCCF Axiva</b>	<b>HPCCF Total</b>
Valeur de l'engagement au 31/10/2022	10.927.620	17.448.050	28.375.670
Valeur des actifs au 31/10/2022	-14.350.431	-2.283.638	-16.634.069
Stocks d'écarts actuariels gains/ (pertes) ajusté au 31/10/2022	392.118	1.042.710	1.434.828
Stock de coût des services passés gains/(pertes) au 31/10/2022	-	-	-
<b>Provision 31/10/2022</b>	<b>-3.030.693</b>	<b>16.207.122</b>	<b>13.176.429</b>

Les éléments non comptabilisés qui seront amortis sur la durée probable d'activité sur les exercices futurs représentent un gain de 10.774K€.

## **7.8 Autres engagements en matière de politique sociale**

### **Stock options :**

Certains salariés de Hewlett Packard France bénéficient d'un plan d'options d'achat d'actions, accordé par la société Hewlett-Packard Enterprise Company, sise aux Etats-Unis, conforme aux dispositions prévues aux articles 208-1 à 208-8-2 de la loi du 24 juillet 1966 et étendues par l'ordonnance du 21 octobre 1986, la loi du 17 juin 1987 et l'instruction du 6 mai 1988.

Les articles L225-180 et L225-184 du Code de Commerce prévoient l'établissement d'un rapport spécial sur les options de souscription ou d'achat d'actions. Cependant, dans la mesure où ces options d'achat d'actions sont émises par la maison mère et que Hewlett Packard France ne prépare pas de comptes consolidés, cette dernière n'établit pas de rapport sur ces options.

Le coût de levée des options en portefeuille au 31 octobre 2023 représente une charge future estimée, sur la base de la dernière cotation des actions à la date de clôture à 480 K€, en hausse par rapport à FY22.

### **Actions gratuites :**

L'engagement relatif aux RSU (Restricted Stock Unit) représente au 31 octobre 2023, valorisé au cours de clôture pour un montant de 14.233 K€.

L'engagement relatif aux DEU (Dividend Equivalent Unit) représente au 31 octobre 2023, valorisé au cours de clôture pour un montant de 708 K€.

### **Sommes à verser :**

L'engagement relatif aux primes de rétention (incluant le dispositif LTC – Long Term Cash) représente au 31 octobre 2023 un montant de 617 K€.

## 7.9 Cautions données

Au 31 octobre 2023, les cautions s'élèvent à 1.639.017€ et s'analysent comme suit :

Nature des cautions	Montant en EUR
Autres engagements	37.668
Cautions immobilières	1.428.075
Cautions marchés privés réalisés en France	139.859
Cautions marchés publics	33.415
<b>Total</b>	<b>1.639.017</b>

## 7.10 Engagements locatifs

En complément des engagements liés aux baux commerciaux usuels, il existe des engagements de location longue durée de véhicules portant sur les prochains exercices.

Au 31 octobre 2023, l'engagement représente pour Hewlett Packard France un montant de 3.510 K€, hors taxes.

Reel (K€)	Engagements (K€)				
	2024	2025	2026	2027	TOTAL
2023	1.607	1.061	621	221	3.510

## 7.11 Information relative aux honoraires de commissariat aux comptes

La charge nette d'honoraires relative à la mission légale de commissariat aux comptes constatée au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2023 s'élève à 247.635 euros.

**Hewlett-Packard France**  
Société par actions simplifiée au capital de 24.960.000 euros  
Siège social : 4 Rue Paul Lafargue - 92800 Puteaux  
652 031 857 R.C.S. Nanterre  
(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**EN DATE DU 2 AVRIL 2024**

---

[...]

**DEUXIEME DECISION**

*Affectation et répartition du résultat de l'exercice social clos le 31 octobre 2023*

L'Associé Unique, sur la proposition du Président sur la gestion de la Société pendant l'exercice social clos le 31 octobre 2023,

**décide**, sur la proposition du Président, d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2023, d'un montant de 35.741.928,22 euros au compte « Report à nouveau », lequel sera ainsi porté de (154.974,60) euros à un report à nouveau positif de 35.586.953,62 euros,

**prend acte** qu'au cours des trois derniers exercices, les dividendes suivants lui ont été distribués :

<b>Versement au titre de l'exercice social clos le :</b>	<b>Montant de la distribution de dividendes</b>
31 octobre 2020	-
31 octobre 2021	-
31 octobre 2022	-

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

[...]

**SIXIEME DECISION**

*Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités*

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'originaux, d'extraits ou de copies du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités requises.

*Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.*

\*\*\*

Extrait certifié conforme par le président.

*Alain Melon*

---

Alain MELON  
Président

# AG HPF - Extrait PV #02

Final Audit Report

2024-04-02

Created:	2024-04-02
By:	Daniel Vilar (daniel.vilar@hpe.com)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAASXTtMSI5B8fhhGX5Mchpa_Lmdy4HjjB0

## "AG HPF - Extrait PV #02" History

-  Document created by Daniel Vilar (daniel.vilar@hpe.com)  
2024-04-02 - 11:00:42 AM GMT- IP address: 165.225.21.5
-  Document emailed to alain.melon@hpe.com for signature  
2024-04-02 - 11:01:00 AM GMT
-  Email viewed by alain.melon@hpe.com  
2024-04-02 - 1:28:27 PM GMT- IP address: 104.47.56.254
-  Signer alain.melon@hpe.com entered name at signing as Alain Melon  
2024-04-02 - 1:28:49 PM GMT- IP address: 147.161.152.253
-  Document e-signed by Alain Melon (alain.melon@hpe.com)  
Signature Date: 2024-04-02 - 1:28:51 PM GMT - Time Source: server- IP address: 147.161.152.253
-  Agreement completed.  
2024-04-02 - 1:28:51 PM GMT



# **Hewlett-Packard France**

Exercice clos le 31 octobre 2023

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit



## Hewlett-Packard France

Exercice clos le 31 octobre 2023

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Hewlett-Packard France,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Hewlett-Packard France relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> novembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.



## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 20 mars 2024

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Christophe Humbert-Labeaumaz

**HEWLETT-PACKARD  
FRANCE**

---

**Annexe aux comptes annuels**

**Exercice clos le 31 octobre 2023**

Désignation de l'entreprise : SAS Hewlett Packard France		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 4 Rue Paul Lafargue 92800 PUTEAUX		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 6 5 2 0 3 1 8 5 7 0 1 4 7 3			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, 31102023		N-1 31102022			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2			
		Net 3		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	5 686 227	11 918 608	9 748 383
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	6 871 969	5 786 450	4 461 510
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	7 450 357	4 813 371	582 963
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	4 150 431	2 318 727	1 167 763
		Immobilisations en cours	AV	AW		936 784	504 124
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	15	15	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts		BF	BG	366 157 936	366 157 936	264 247 891	
Autres immobilisations financières*		BH	BI	194 153	194 153	485 060	
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>24 158 986</b>	<b>392 126 046</b>	<b>281 197 713</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	18 490 751	18 490 751	36 297 547
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	237 192	106 857 220	121 971 067
		Autres créances (3)	BZ	CA		32 059 972	14 011 100
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	16 390 307	16 390 307	6 540 202	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	11 720 226	11 720 226	9 938 844	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>237 192</b>	<b>185 518 478</b>	<b>188 758 763</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			97 124	82 999	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>1A</b>	<b>24 396 178</b>	<b>577 741 649</b>	<b>470 039 476</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an	<b>CR</b>	2 768 084	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise <u>SAS Hewlett Packard France</u>			Néant <input type="checkbox"/> *						
			Exercice N	Exercice N - 1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 24 960 000 .....) )		DA	24 960 000	24 960 000				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB						
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )		DC						
	Réserve légale (3)		DD	2 496 000	2 496 000				
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE						
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )		DF						
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )		DG						
	Report à nouveau		DH	( 154 974)	( 19 974 854)				
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	35 741 928	( 15 851 595)				
	Subventions d'investissement		DJ						
	Provisions réglementées *		DK						
	<b>TOTAL (I)</b>		DL	63 042 953	( 8 370 450)				
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM					
Avances conditionnées		DN							
<b>TOTAL (II)</b>		DO							
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	11 591 390	17 000 255				
	Provisions pour charges		DQ	114 118 907	79 281 168				
	<b>TOTAL (III)</b>		DR	125 710 297	96 281 424				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS						
	Autres emprunts obligataires		DT						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	4 972 519	10 604 067				
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )		DV						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	434 127	865 341				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	48 720 168	98 619 520				
	Dettes fiscales et sociales		DY	102 679 594	67 909 381				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ						
	Autres dettes		EA	50 858 701	47 162 802				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	181 266 088	156 763 212				
<b>TOTAL (IV)</b>		EC	388 931 199	381 924 326					
Ecart de conversion passif* (V)		ED	57 198	204 176					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE	577 741 649	470 039 476					
REINVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB						
	(2) Dont	<table border="0"> <tr><td rowspan="3" style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">{</td><td>Réserve spéciale de réévaluation (1959)</td></tr> <tr><td>Ecart de réévaluation libre</td></tr> <tr><td>Réserve de réévaluation (1976)</td></tr> </table>	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	Ecart de réévaluation libre	Réserve de réévaluation (1976)	1C		
				{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)				
					Ecart de réévaluation libre				
	Réserve de réévaluation (1976)								
		1D							
	1E								
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF							
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	294 415 895	300 309 739					
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

		Exercice N						Exercice (N - 1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
Désignation de l'entreprise : SAS Hewlett Packard France								Néant <input type="checkbox"/> *
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	664 005 360	FB	5 634 631	FC	669 639 991	609 118 079
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	205 286 363	FH	103 745 947	FI	309 032 310	206 677 253
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	869 291 723	FK	109 380 578	FL	978 672 302	815 795 332
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	38 805 679	28 132 921
	Autres produits (1) (11)					FQ	5 239 889	3 105 304
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	1 022 717 871
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		643 889 182	630 068 482
	Variation de stock (marchandises)*				FT		17 806 796	( 30 282 258)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		37 270	20 907
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW		102 549 200	79 040 347
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX		5 354 353	4 362 733
	Salaires et traitements*				FY		136 429 561	90 967 756
	Charges sociales (10)				FZ		67 070 680	44 408 685
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA		4 336 727	1 563 743
					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		115 225	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		11 042 072	15 330 675
	Autres charges (12)				GE		16 345 663	7 554 184
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF		1 004 976 734	843 035 258	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG		17 741 137	3 998 300	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		14 652 908	3 840 611
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		984 836	91 507
	Différences positives de change				GN		2 764 892	1 118 424
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP		18 402 637	5 050 543	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		97 124	82 999
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		7 176 388	3 154 872
	Différences négatives de change				GS		4 152 871	628 437
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU		11 426 384	3 866 308	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV		6 976 253	1 184 234	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW		24 717 390	5 182 534	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS Hewlett Packard France			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N	Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	12 391 035	1 416 946	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	83 754	64 632	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	40 050 202	25 380 406	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	52 524 992	26 861 985	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	38 945 617	28 570 290	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	135 764	64 734	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		19 280 067	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	39 081 381	47 915 093	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI	13 443 610	( 21 053 107)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	3 137 955		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	( 718 882)	( 18 977)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	1 093 645 501	878 946 087	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	1 057 903 573	894 797 683	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN	35 741 928	( 15 851 595)	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	68 175	103 693
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	14 652 908	3 840 611
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	1 493 893	2 806
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	34 690	31 629
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	23 170 350	14 056 263
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS <b>A5</b>					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	7 310 378	6 847 604	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>			
		Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>			
(7)	joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Charges de restructuration			38 909 946			
Reprise provision restructuration				39 690 464		
Provision excédent assurance Plan Départ Anticipe Volontaire				9 709 000		
Remboursement prêt effort construction				1 606 296		
Remboursement trop payé C3S				477 410		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		



# 1 ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 Activité de la société

La société Hewlett Packard France a pour objet en France, l'achat, la vente, la location, la commercialisation sous toutes ses formes de tous appareils, équipements, matériels, logiciels et généralement de tous biens et produits concernant le traitement de l'information.

Elle réalise également des activités de conseil, d'assistance et de services dans les domaines de l'informatique et de l'imagerie.

## Reconnaissance du Chiffre d'Affaires

Concernant les ventes de biens, l'enregistrement du chiffre d'affaires se produit lors de la livraison du bien qui en pratique correspond à la facturation.

Le chiffre d'affaires lié aux ventes de services est comptabilisé au moment où le service est rendu, ou étalé sur la durée du contrat de prestations de maintenance. Le revenu lié aux phases de projets (projets de développement applicatifs ou de consulting) est comptabilisé à l'avancement au prorata des dépenses engagées par rapport au budget total.

## 1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

### 1.2.1 Fusion avec l'entité légale Hewlett Packard Centre de Compétences France

Dans le cadre d'une restructuration interne du groupe Hewlett-Packard Enterprise visant à simplifier la gestion administrative, comptable et juridique du groupe en France, et après décision de l'Associé unique commun aux deux sociétés, il a été procédé à la fusion-absorption de Hewlett Packard Centre de Compétences France (Absorbée) par Hewlett Packard France (Absorbante) en date du 1er juin 2023 après constatation de la satisfaction préalable des Conditions Suspensives stipulées à l'article 12 du traité de fusion en date du 13 avril 2023.

Les Parties étant des sociétés constituées sous la forme de sociétés par actions simplifiée, la fusion a été réalisée sous le régime juridique de la fusion dite « simplifiée ».

Les Parties à la fusion étant sous contrôle commun, les éléments d'actif et de passif transmis par la Société Absorbée sont transcrits dans les comptes de la Société Absorbante à leur valeur comptable.

Conformément à l'article L. 236-4 2° du Code de commerce, la fusion a d'un point de vue comptable et fiscal, un effet rétroactif au 1er novembre 2022, date qui n'est pas antérieure à la clôture du dernier exercice clos de la Société Absorbée.

Les apports résultant de la fusion ont donc été effectués à la Société Absorbante à leur valeur comptable telle qu'elle figure dans les comptes sociaux annuels de la Société Absorbée au 31 octobre 2022. La différence entre l'actif apporté par la Société Absorbée à la Société Absorbante et le passif pris en charge par la Société Absorbante est égale à (19.368.524) €.

### 1.2.2 Poursuite du précédent accord GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) conclu en 2019

Aucun poste n'a été ouvert à volontariat en 2023.

Des départs dans le cadre de cet accord avaient déjà été effectués en 2018, 2019, 2020, 2021 et 2022.

Le tableau ci-dessous reprend les impacts financiers de ces départs sur l'année 2023 :

(en euros)	DEPENSES 2023	PROVISION AU 31/10/2023
GPEC 2022	10.894.571	38.043.524
GPEC 2021	12.288.476	27.782.337
GPEC 2020	10.764.832	9.521.050
GPEC 2019	4.709.945	-
GPEC IN	220.536	534.946

### **1.2.3 Plan social annoncé par Hewlett-Packard Company (« HP Co ») le 23 Mai 2012**

Le 23 mai 2012, HP Co a annoncé la mise en œuvre d'un plan de réorganisation au niveau mondial. En France, cette réorganisation a été mise en œuvre en 2013 sous la forme d'un plan de départ anticipé volontaire (PDAV) dont la gestion est externalisée auprès d'AXA.

Le dernier bénéficiaire de ce plan est parti en retraite en septembre 2023. Par conséquent l'excédent de provision pour la taxe Fillon a été repris en 2023 à hauteur de 361 K€

D'autre part, AXA nous a informé d'un excédent conséquent sur les fonds mis en place pour sécuriser le paiement des préretraites sur toute la durée du plan. Le montant définitif sera connu et remboursé début 2024 mais une provision pour produit exceptionnel a été comptabilisée selon la dernière estimation d'AXA à hauteur de 9.709 K€.

### **1.2.4 Contrôle fiscal**

Le 03 mars 2022 la société Hewlett Packard Centre de Compétences France avait été notifiée du démarrage d'une vérification de comptabilité sur les années 2018 à 2021 et des déclarations de Crédit d'Impôt Recherche effectuées de 2019 à 2021 mais pour lesquelles les dépenses retenues se rapportent aux exercices de 2018 à 2020.

Le 09 décembre 2022, la société a reçu une proposition de rectification. Les conséquences financières de cette rectification portent sur un ajustement sur la TVA sur la vente du site des Ulis pour 562 K€ et sur un ajustement de la base de calcul du Crédit d'Impôt Recherche réduisant ce crédit d'impôt de 330 K€, Une provision pour risque d'un montant de 892 k€ a donc été comptabilisée en 2022.

Au cours de l'année 2023, la société a suivi les différentes étapes de contestation pour le redressement sur la base de calcul du Crédit d'Impôt Recherche. En novembre 2023, la société a signifié à l'Administration fiscale qu'elle acceptait à titre de conciliation un redressement de base de calcul du Crédit d'Impôt Recherche générant un redressement à hauteur de 242 K€. La provision comptabilisée en 2022 a donc été ajustée en conséquence.

### **1.2.5 Recapitalisation**

Au cours de l'exercice 2023 et après la fusion, la société a procédé à une augmentation de capital suivie d'une réduction de capital par incorporation des réserves. Ces deux opérations ont été décidées par l'associé unique le 25 septembre 2023.

L'augmentation de capital a été effectuée en numéraire pour un montant total de 55.040.000 € par élévation de la valeur nominale de chaque action.

La réduction de capital motivée par des pertes d'un montant de 55.040.000 € a été réalisée par diminution de la valeur nominale de chaque action.

A l'issue de ces deux opérations :

- le capital social s'élève à 24.960.000 € et est constitué de 3.200.000 actions d'une valeur nominale unitaire de 7,80 €
- la réserve légale a été ajustée à 2.496.000 €
- le report à nouveau ressort à -154.974,60 €

### **1.2.6 Contrôle sur les délais de paiement (DGCCRF)**

En 2021, la société a fait l'objet d'un contrôle de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) sur le respect des règles encadrant les délais de paiement interentreprises réglementent par le Livre IV du Titre IV du code de Commerce au cours de l'exercice 2020, En novembre 2023, la DGCCRF a rendu les conclusions de ce contrôle. Bien que certains paiements aient été effectués en retard, la société n'est pas condamnée à payer une amende mais elle devra mettre en place toutes les actions nécessaires à une amélioration du délai de paiement de ses fournisseurs.

Des actions avaient déjà été prises avant même ces conclusions et la société va poursuivre le suivi régulier de ses délais de paiement.

---

## **2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

---

Néant

---

## **3 REGLES ET METHODES COMPTABLES**

---

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France (l'ANC n° 2014-03), dans le respect des hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

### **3.1 Calcul des provisions pour risques et charges**

Les risques et charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions.

### **3.2 Immobilisations**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Les coûts d'emprunts ne sont pas incorporés dans le coût d'acquisition de production des immobilisations corporelles et incorporelles.

#### **3.2.1 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont composées de :

- Brevets, marques et logiciels
- Fonds commercial

Les règles d'amortissement d'un actif résultent désormais d'une approche par composant et d'un test de dépréciation effectué lorsqu'il existe un indice de perte de valeur de l'actif immobilisé. Si la valeur d'utilité obtenue est inférieure à la valeur nette comptable, une provision du montant de la différence est enregistrée.

Un plan d'amortissement propre à chacun des éléments est pratiqué par la société.

La totalité des éléments sont ainsi amortis selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie réelle de chacun d'eux :

- Brevets, marques et logiciels : 5 ans.

#### **3.2.2 Immobilisations corporelles**

Conformément aux nouveaux règlements sur les actifs CRC 2004-06 et CRC n°2002-10 applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005, la société a opté pour la méthode prospective et s'est assurée de la correcte décomposition des immobilisations corporelles en fonction de la durée de vie réelle des éléments qui les composent.

Un plan d'amortissement propre à chacun des éléments est pratiqué par la société.

La totalité des éléments sont ainsi amortis selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie réelle de chacun d'eux :

- Agencements et aménagements : 10 à 20 ans
- Constructions : 20 à 40 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : 3 à 5 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 10 ans

### **3.2.3 Immobilisations financières**

Les titres de participation et autres immobilisations financières sont provisionnés lorsque leur valeur d'usage devient inférieure à leur valeur brute.

### **3.3 Evaluation des stocks**

Les stocks détenus sont des stocks de marchandises.

Ces stocks sont valorisés au coût d'acquisition.

Les stocks sont dépréciés lorsque leur valeur de revente sur le marché devient inférieure au coût de revient ou en raison de leur obsolescence.

### **3.4 Créances**

Les créances clients figurant au bilan sont dépréciées lorsque la créance présente un risque de non-recouvrement individualisé et documenté.

### **3.5 Transfert de créances à une société d'affacturage**

Le 26 avril 2011, HP France a conclu un accord avec la société Wells Fargo Bank International afin de transférer à cette société d'affacturage une partie de ses créances clients.

Au 31 octobre 2023 les créances transférées à Wells Fargo et non encore réglées par celui-ci représentaient un montant de 6.754 K€ et sont classées au bilan en débiteur divers.

### **3.6 Opérations partiellement réalisées à la clôture de l'exercice**

Le chiffre d'affaires et le résultat sur les contrats à long terme (dont développement de solutions, changements d'applicatifs et d'infrastructure système...) sont comptabilisés selon la méthode à l'avancement.

Le pourcentage d'avancement est calculé comme le rapport entre les coûts des travaux et services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat.

Si une perte est à prévoir sur un contrat à long terme, une provision pour perte à terminaison est constituée. Cette provision n'est déductible sur le plan fiscal qu'à hauteur de la perte déjà réalisée, qui correspond à la perte globale prévisionnelle pondérée par le degré d'avancement.

### **3.7 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères**

Les créances et dettes libellées en dollars sont revalorisées tous les mois dans les comptes statutaires en fonction de l'évolution d'un taux de conversion publié mensuellement par le groupe HPE. La contrepartie de ces traitements est enregistrée en gain ou perte de change au compte de résultat.

A la date de clôture, le cours du dollar utilisé pour convertir les créances et dettes est le dernier cours indicatif de la Banque de France au 31 octobre 2023, soit 1.0619 dollars US pour un euro. Les différences de change ainsi constatées sont comptabilisées au bilan en écarts de conversion.

### **3.8 Présentation des comptes de banque**

Les comptes bancaires à solde débiteur sont classés au poste « Disponibilités » de l'actif du bilan.

Les comptes bancaires à solde créditeur figurent à la ligne « Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ».

### **3.9 Instruments financiers**

Dans le cadre de la politique financière du groupe HPE, la société bénéficie de contrats de couverture de risques de change sur les marchés de devises visant à garantir la contrevaletur en dollar des actifs et passifs courants dont la monnaie d'origine est l'euro.

### 3.10 Engagements de retraite

L'engagement de la société au titre des régimes de retraite (régime des indemnités de fin de carrière, régime de retraites à prestations définies et/ou de retraite supplémentaire) fait l'objet d'un calcul actuariel. La société a par ailleurs, constitué auprès de certains assureurs des fonds destinés à couvrir ces engagements.

Le 5 novembre 2021, le Collège de l'ANC a mis à jour la Recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite. Cette mise à jour laisse le choix aux entreprises d'appliquer ou non la nouvelle méthode recommandée dans la mise à jour de l'IFRS IC pour le calcul des engagements. La société a décidé de ne pas opter pour un changement de méthode. En application de la méthode préférentielle sur les provisions pour engagements de retraite, les engagements de retraite non couverts par les fonds constitués à ce titre auprès des assureurs font l'objet d'une provision dans les comptes sociaux à la clôture de l'exercice.

Les écarts actuariels sont amortis sur la durée moyenne probable d'activité sans mise en œuvre du corridor.

### 3.11 Réserve spéciale de participation

Un accord de participation groupe a été signé par les sociétés HP France et HP Centre de Compétences France en date du 11 mars 2003.

Cet accord a pour objet de fixer la nature et les modalités de gestion des droits que les membres du personnel des Sociétés du groupe HPE auront au titre de la réserve spéciale qui sera constituée à leur profit conformément à l'article L442-1 du chapitre II du Titre IV du Code du Travail.

La réserve spéciale de participation est répartie entre les salariés bénéficiaires proportionnellement aux salaires perçus par chaque salarié au cours de l'exercice considéré.

### 3.12 Comptabilisation des gains et pertes de change

Pour se conformer à l'ANC-2015-05, les sociétés, pour les exercices ouverts à compter du 01/01/2017 ont l'obligation de reclasser les gains et pertes de change en résultat d'exploitation s'ils sont générés par transactions commerciales.

La société a donc appliqué cette nouvelle règle à compter du 01/11/2017.

---

## 4 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

---

### 4.1 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31/10/2022	+	+	-	31/10/2023
		Transfer	Acquisitions / Dépréciations	Sorties	
Fonds commercial	15.435	990	1.180	-	17.605
Autres immob. incorp.	-	-	-	-	-
Amortissements	-	-	-	-	-
Dépréciation FDC	-5.686	-	-	-	-5.686
<b>Valeur nette</b>	<b>9.748</b>	<b>990</b>	<b>1.180</b>	<b>-</b>	<b>11.919</b>

#### Le total des fonds commerciaux de 17.605 K€ est relatif à :

- 6.527 K€ correspondent au goodwill ARUBA constaté lors de l'achat du fonds de commerce au 01/01/16, goodwill non déprécié au 31/10/2023.
- 1.992 K€ correspondent à la Transmission Universelle de Patrimoine de la société 3Com SAS. Compte tenu de la difficulté de suivre cette activité de manière distincte des autres activités de Hewlett Packard France, la dépréciation à hauteur de 100%, a été maintenue à la clôture de l'exercice 2023.
- 858 K€ correspondent à la transmission Universelle de patrimoine de la société CRS réalisée au 01/12/2011.

- 3.066 K€ correspondent au goodwill de Silicon Graphics (SGI) constaté lors de l'achat du fonds de commerce au 01/05/17, ce goodwill est déprécié à hauteur de 44.4 % soit de 1.363 K€ au 31/10/2023 pour refléter la baisse des effectifs initialement transférés avec le fonds de commerce.
- 2.332 K€ correspondent au goodwill Simplivity constaté lors de l'achat du fonds de commerce au 01/09/17. Compte tenu de la difficulté de suivre cette activité de manière distincte des autres activités de Hewlett Packard France, la dépréciation à hauteur de 100%, a été maintenue à la clôture de l'exercice 2023.
- 1.650 K€ correspondent au goodwill Silver Peak constaté lors de l'achat du fonds de commerce en 2021, dont 990 K€ a été transféré de HPCCF au 01/11/2023 suite à la fusion des deux entités. Ce goodwill n'est pas déprécié au 31/10/2023.
- 1.180K€ correspondent au goodwill Athonet France constaté lors de l'achat du fonds de commerce au 01/09/2023, goodwill non déprécié au 31/10/2023.

## 4.2 Immobilisations corporelles

### 4.2.1 Valeurs brutes

(en milliers d'euros)	31/10/2022	+	+	-	31/10/2023
		Transfer	Acquisitions / Dépréciations	Sorties	
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	7.898	3.621	1.257	117	12.659
Installations techniques	1.409	8.631	2.814	591	12.263
Autres immob. corpor.	2.381	3.891	746	549	6.469
Immob. Corp. En cours	504	1.513	937	2.017	937
<b>Total Valeur Brute</b>	<b>12.192</b>	<b>17.656</b>	<b>5.754</b>	<b>3.274</b>	<b>32.328</b>

### 4.2.2 Amortissements et provisions

(en milliers d'euros)	31/10/2022	+	+	-	31/10/2023
		Transfer	Augmentations	Diminutions	
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-3.436	-2.153	-1.400	-117	-6.872
Installations techniques	-826	-5.127	-1.961	-464	-7.450
Autres immob. corpor.	-1.213	-2.503	-975	-541	-4.150
<b>Total Amort. Et Prov.</b>	<b>-5.476</b>	<b>-9.782</b>	<b>-4.336</b>	<b>-1.122</b>	<b>-18.472</b>

### 4.2.3 Valeur nette

(en milliers d'euros)	31/10/2022	+	+	-	31/10/2023
		Transfer	Acquisitions / Dépréciations	Sorties	
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>6.716</b>	<b>7.874</b>	<b>1.418</b>	<b>2.152</b>	<b>13.856</b>

## 4.3 Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31/10/2022	+	+	-	31/10/2023
		Transfer	Augmentations	Diminutions	
Prêts	264.248	87.721	14.189	-	366.158
Autres	485	195	-	486	194
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>264.733</b>	<b>87.916</b>	<b>14.189</b>	<b>486</b>	<b>366.352</b>

Le solde au 31/10/23 correspond :

- au prêt de 275 M€ accordé à SAS Technologies et Participations et renouvelé le 16 février 2023 en intégrant les intérêts cumulés à cette date au principal ;
- au prêt de 91 M€ accordé initialement par HPCCF à SAS Technologies et Participations, renouvelé le 16 février 2023 en intégrant les intérêts cumulés à cette date au principal et transféré à HPF à l'issue de la fusion ;
- aux dépôts et cautionnements versés d'un montant de 194 K€.

#### 4.4 Stocks

(en milliers d'euros)	31/10/2023	31/10/2022
	Total	Total
Stocks en transit	18.491	36.298
Dépréciation des stocks	-	-
<b>Total stocks</b>	<b>18.491</b>	<b>36.298</b>

#### 4.5 Créances et état des échéances

(en milliers d'euros)	31/10/2023		31/10/2022
	Transfer	Total	Total
Clients et comptes rattachés	13.837	106.857	121.971
Autres créances	7.727	32.060	14.011

Les créances détenues par la société au 31 octobre 2023 ont une échéance à moins d'un an.

#### 4.6 Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

(en milliers d'euros)	31/10/2023		31/10/2022
	Transfer	Total	Total
Créances Clients et Comptes rattachés	2.806	11.592	12.678
Autres	373	8.066	7.182
<b>TOTAL</b>	<b>3.179</b>	<b>19.657</b>	<b>19.861</b>

#### 4.7 Comptes de régularisation

##### 4.7.1 Charges constatées d'avance

(en milliers d'euros)	31/10/2023		31/10/2022
	Transfer	Total	Total
Charges d'exploitation	574	11.720	9.939
Charges financières	-	-	-
Charges exceptionnelles	-	-	-

##### 4.7.2 Ecarts de conversion

Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision pour perte de change.

(en milliers d'euros) ECART ACTIF	31/10/2023		31/10/2022
	Transfer	Total	Total
Diminution des créances	-	96	83
Augmentation des dettes	32	1	-
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>97</b>	<b>83</b>

Les écarts de conversion passifs s'élèvent à :

(en milliers d'euros) ECART PASSIF	31/10/2023		31/10/2022
	Transfer	Total	Total
Augmentation des créances	-	1	3
Diminution des dettes	6	56	201
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>57</b>	<b>204</b>

## 5 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

### 5.1 Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres (en euros) :

<b>Capitaux propres au 31/10/2022</b>	<b>-8.370.450</b>
Augmentation de Capital	55.040.000
Actif net apporté par la Société Absorbée	-19.368.524
Distribution de dividendes	-
Résultat de l'exercice	35.741.928
<b>Capitaux propres au 31/10/2023</b>	<b>63.042.953</b>

Le capital social se compose de 3.200.000 actions de 7,8 euros chacune.

Le capital social est intégralement détenu par la société Technologies et Participations.

### 5.2 Etat des provisions

Le détail des provisions pour risques et charges par nature est le suivant :

(en milliers d'euros)	31/10/2022	+		-		31/10/2023
		Transfer	Dotation	Utilisée	Non utilisée	
Provisions pour litiges	1.652	1.121	5	240	828	1.710
Provision pour garantie	11.998	-	8.979	-	11.998	8.979
Provision pour pertes sur marchés à terme	1.902	-	-	-	1.902	-
Provision pour perte de change	952	33	97	-	985	97
Provision pour pension et obligations similaires	23.411	13.176	2.058	118	290	38.237
Provision pour restructuration	55.870	59.702	-	37.592	2.099	75.882
Provisions sur contrôles fiscaux	236	928	-	-	360	805
Provision autres	260	-	-	260	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>96.281</b>	<b>74.960</b>	<b>11.139</b>	<b>38.211</b>	<b>18.460</b>	<b>125.710</b>

Les provisions pour risques comprennent une provision pour garantie destinée à couvrir les coûts futurs relatifs aux interventions de dépannage pour les lignes de produits soumises à garantie. Cette provision est calculée sur la base de l'historique des coûts réels constatés (tant pour les pièces que pour les coûts d'intervention).

La provision pour restructuration dont les variations sont expliquées dans les paragraphes 1.2.2 et 1.2.3 représente au 31 octobre 2023 un montant de 75.882 k€.

### 5.3 Dettes et état des échéances

(en milliers d'euros)	31/10/2023		31/10/2022
	Transfer	Total	Total
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.089	48.720	98.620
Dettes fiscales et sociales	34.086	102.680	67.909
Autres dettes	-	50.859	47.163

Les dettes de la société au 31 octobre 2023 ont toutes une échéance à 1 an.

## 5.4 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

(en milliers d'euros)	31/10/2023		31/10/2022
	Transfer	Total	Total
Fournisseurs - factures non parvenues	2.156	9.077	7.865
Clients - RRR	-	50.859	47.163
Dettes fiscales et sociales	28.256	65.831	32.885
Autres dettes	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>30.413</b>	<b>125.767</b>	<b>87.913</b>

## 5.5 Comptes de régularisation

### 5.5.1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/10/2023		31/10/2022
	Transfer	Total	Total
Charges d'exploitation	26	181.266	156.763
Charges financières	-	-	-
Charges exceptionnelles	-	-	-

Il s'agit principalement de facturations de contrats de maintenance et de services dont les revenus sont étalés sur la durée du contrat.

### 5.5.2 Ecart de conversion

Se référer au paragraphe 4.7.2

## 5.6 Dettes et créances sur les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées comprennent :

(en milliers d'euros)	31/10/2023		31/10/2022
	Transfer	Total	Total
Prêts	87.720	366.158	264.248
Créances clients et comptes rattachés	13.836	14.285	5.753
Autres créances	5.750	719	19
Cash Pool	-24.616	-3.644	-9.825
Dettes fournisseurs et autres dettes	-808	-32.143	-86.778
<b>Total net</b>	<b>81.882</b>	<b>345.375</b>	<b>173.417</b>

Le 14 février 2018 un prêt d'une valeur nominale de 250.000 K€ a été consenti à la société Technologie et Participations. Il a été prolongé chaque année à l'échéance en intégrant à chaque fois au principal le montant des intérêts cumulés à la date de prolongation. Au 31/10/2023 ce prêt a donc une valeur nominale de 265.670K€ et des intérêts cumulés depuis le renouvellement de 9.230K€.

La valeur du prêt transmis par Hewlett Packard Centre de Compétences France accordé à SAS Technologies et Participations représente au 1 novembre 2022 un montant de 87.720 K€. Le 16 février 2023 le prêt a été renouvelé pour une durée d'un an. A la clôture le principal est de 88.193K€ et les intérêts cumulés de 3.064K€. Le poste « Autres créances » inclut la créance de Crédit Impôt Recherche à hauteur de 5.934 K€ vis-à-vis de SAS Technologies et Participations qui est la tête du groupe d'Intégration Fiscale compensée par l'impôt sur les sociétés à hauteur de 5.236 K€.

Le cash pool est créditeur et est enregistré en « Emprunts » et s'élève dans les comptes clos au 31/10/2023 à 3.644 k€.

## 6 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 6.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires de la société par secteur d'activité et par marché géographique est une information que nous considérons confidentielle, en raison du préjudice qui pourrait résulter de sa divulgation. Elle ne figure donc pas dans l'annexe, ainsi que le permet l'article 24.22 du décret du 29 novembre 1983 en pareil cas.

### 6.2 Produits et charges financières provenant d'entreprises liées

Le prêt consenti à la société Technologie et Participations (se référer au paragraphe 5.6) a généré 14.189K€ de produits financiers.

### 6.3 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	Résultat avant IS	Impôt	Résultat net
Résultat courant	24.717	-3.391	21.326
Résultat exceptionnel	13.444	-1.845	11.599
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	- 3.138	-	-3.138
Crédit d'impôt recherche	-	5.934	5.934
Réduction Impôt mécénat	-	21	21
<b>TOTAL</b>	<b>35.023</b>	<b>719</b>	<b>35.742</b>

### 6.4 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice est bénéficiaire de 6.976 K€

Il s'analyse de la façon suivante en milliers d'euros :

(en milliers d'euros)	31/10/2023	31/10/2022
Différences de change	-1.388	490
Dotations / reprises provision financières	888	8
Charge d'intérêts	-6.852	-2.713
Escomptes accordés	-324	-442
Intérêts reçus sur prêt et cash pool	14.653	3.841
<b>Résultat financier</b>	<b>6.976</b>	<b>1.184</b>

Les différences de change proviennent des résultats des opérations de couverture de change (voir point 3.12) et de la revalorisation mensuelle de nos créances et dettes libellées en dollars (voir point 3.7).

Comme explique dans le point 3.12., une partie des impacts de change a été reclassée dans le résultat d'exploitation en conformité avec l'ANC-2015-05 : pertes de changes d'exploitation de 4.327 K€ et gain de change d'exploitation de 4.809 K€

L'essentiel de la trésorerie détenue par Hewlett Packard France est placé, conformément à la politique du groupe auprès d'un cash pool européen géré par la société Hewlett Packard Coordination Center SCRL/CVBA. Depuis 2015, l'essentiel des avoirs encaissés par Hewlett Packard France est placé dans ce cash pool en EUR afin de limiter les effets de change.

Les escomptes accordés correspondent essentiellement aux escomptes accordés à nos partenaires pour un paiement de nos créances à 14 jours.

Les charges d'intérêts comprennent 5.303 K€ de frais liés à l'affacturage.

Les dotations /reprises de provisions incluent la reprise de la provision pour dépréciation du compte bancaire en Arabie Saoudite pour 869 K€ car le transfert du solde de ce compte sur un compte français a finalement été effectué en novembre 2023.

## 6.5 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice est bénéficiaire de 13.443K€  
Il s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/10/2023	31/10/2022
Dotations / reprises prov. pour restructuring	39.690	7.155
Charges / produits sur restructuring	-38.910	-27.437
Provision excédent assurance Plan Départ Anticipé Volontaire (PDAV)	9.709	-
Remboursement prêt effort construction	1.606	-
VNC éléments cédés	-52	-
Amendes et pénalités	-36	-22
Coûts sortie partielle anticipée Puteaux	-	-2.165
Remboursement trop payé C3S	477	-
Reprise provision contrôle délais paiement DGCCRF	207	-
Reprise provision contrôle fiscal CIR	87	-
Reprise provision contrôle fiscal CVAE	66	-
Transfert Actif Net Athonet	296	-
Provision pour refacturation coûts Plan Départ Anticipé Volontaire (PDAV)	-	1.192
Produits / charges divers	302	225
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>13.443</b>	<b>-21.053</b>

Le résultat bénéficiaire au 31 octobre 2023 se compose en majorité de la provision pour excédent de l'assurance du Plan Départ Anticipé Volontaire et du remboursement du prêt effort construction.

## 7 INFORMATIONS DIVERSES

### 7.1 Effectif du personnel salarié

Effectif à la clôture	2023		2022	2021
	Transfer	Total	Total	Total
Cadres	490	1204	765	806
Agents de maîtrise et techniciens	10	23	15	17
Employés et ouvriers	16	57	50	40
<b>Total</b>	<b>516</b>	<b>1284</b>	<b>830</b>	<b>863</b>

### 7.2 Fiscalité différée

HP ESF disposait avant d'entrer dans l'intégration fiscale du groupe HPE le 1er novembre 2009, d'un déficit reportable de 324.290 K€. Une demande d'agrément a été acceptée par l'Administration Fiscale à hauteur de 241.754.859 € pour les déficits reportables. Suite à l'imputation de ces déficits sur les bénéfices imposables au cours des derniers exercices, le solde des déficits reportables provenant de HP ESF était de 221.433.164 € au 31 octobre 2020. A l'issue du contrôle fiscal portant sur les exercices 2014, 2015 et 2016, ce solde a été réduit de 1.660 K€ et s'élève au 31 octobre 2022 à 219.772.694 €. Un montant de 21.373.053 euros a été imputé sur le bénéfice fiscal dégagé au cours de l'exercice 2023. Le solde des déficits reportables au 31 octobre 2023 est de 198.399.641 euros.

### VARIATIONS DES ACCROISSEMENTS/ALLEGEMENTS FUTURS D'IMPOT :

Les accroissements/allègements futurs d'impôt sont valorisés en base imposable (pour information, le taux d'imposition en vigueur est de 25,83%).

Les accroissements futurs sont indiqués en négatif, les allègements futurs en positif.

(en milliers d'euros)	Situation en début d'exercice (taux 28,41%)	Apport HPCCF en début d'exercice (taux 27,37%)	Situation en fin d'exercice (taux 25,83%)	Variation de l'exercice	Déduction (réintégration) en année
Ecarts de conversion actif	-83	-33	-97	19	N+1
Charges non déductibles de l'exercice :					
- Participation des salariés	-	-	3.138	3.138	N+1
- C3S	1.158	129	1.350	63	N+1
- Participation à l'effort construction	763	462	1.138	-87	N+1
- Primes (VPB, PFR)	3.308	3.750	12.669	5.611	N+1
Provisions non déductibles :					
- Provision pour perte de change	83	33	97	-19	N+1
- Provision pour garantie clients	3.794		866	-2.928	N+1
- Provision pour plan d'adaptation à l'emploi	172	221	0	-393	
- Provision pour engagement retraite	23.411	13.176	38.237	1.650	
- Provision du compte bancaire 3Com Arabie Saoudite	869		0	-869	
- Autres provisions pour risques	2.318	1.108	1.165	-2.262	
Ecarts de conversion passif	204	6	57	-153	N+1
<b>TOTAL</b>	<b>35.996</b>	<b>18.853</b>	<b>58.619</b>	<b>3.770</b>	

### 7.3 Identité de la société consolidant les comptes dans lesquels ceux de la société sont intégrés

En application de la 7<sup>ème</sup> Directive européenne et afin de satisfaire aux obligations d'information des actionnaires relatives au Groupe, il est chaque année mis à leur disposition le rapport présentant les comptes Hewlett-Packard consolidés au niveau mondial.

Les comptes de Hewlett Packard France sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les livres de Hewlett-Packard Enterprise Company.

**Hewlett-Packard Enterprise Company**  
**1701 E. Mossy Oaks Road,**  
**Spring**  
**Texas-United States**

En conséquence, il n'est pas établi de comptes consolidés pour le sous-groupe français déjà inclus dans le périmètre de consolidation du groupe Hewlett-Packard Enterprise Company.

Des données consolidées du sous-groupe français dont Hewlett Packard France sont communiquées dans l'annexe de Technologies et Participations.

D'un point de vue fiscal, il a été fait élection au régime d'intégration fiscale. La consolidation fiscale a pris effet au 1<sup>er</sup> novembre 1993. Le contrat d'intégration prévoit le paiement de l'impôt de l'ensemble du Groupe par la société mère. La charge d'impôt est calculée sur les résultats propres de chaque société intégrée, comme en l'absence d'option pour l'intégration. Les économies d'impôts réalisées par le Groupe à raison de l'intégration seront appréhendées par la société mère.

## 7.4 Liste des filiales et participations

Dénomination Siège social SIRET	Capital Capitaux propres	Q.P détenue Divid.encaiss.	Val. brute titres Val. nette titres	Prêts Avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat (en Euros)
HP Réalisation 4 avenue Paul Lafargue 92800 Puteaux 40331149100027	73.639.590 155.831.832	0,01%	15		n/a 17.184.567

## 7.5 Avances aux dirigeants

A la clôture de l'exercice, les dirigeants ne bénéficiaient pas d'avances de la société.

## 7.6 Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 24-18 du décret n°94-663 du 2 août 1994, cette information n'est pas communiquée.

## 7.7 Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

Les engagements en matière de retraites et indemnités assimilées sont partiellement couverts par des versements à des compagnies d'assurance de primes ou de cotisations qui permettent la constitution de fonds destinés à couvrir les engagements de l'entreprise vis à vis de ses salariés.

Les différents régimes de retraite sont les suivants :

- les indemnités de fin de carrière (IFC),
- le régime de retraite à prestations définies Axiva (régime d'ex-HP),
- le régime de retraite supplémentaire Umbrella (régime d'ex-Compaq),
- le régime de retraite supplémentaire des retraités (régime d'ex-Compaq)

Suite à la fusion d'HP ESF, HPF détient également le fonds suivant :

- le régime de retraite IPC.

L'engagement actuariel a été évalué sur la base des principales hypothèses suivantes :

- Taux d'inflation : 2,10%
- Taux d'actualisation : entre 3,95% et 4,18% (selon le régime)
- Taux de rendement attendu des actifs : entre 4,46% et 4,72% (selon le régime)
- Taux attendu d'augmentation de salaires : 2,50%
- Taux de départs spontanés : entre 0,29% et 18,46% avant 50 ans et 0% après 50 ans

Les tables de mortalité utilisées sont les tables TGH/F05 pour la retraite, et les tables TH-TF 02 décalée pour la vie active.

Au 31 octobre 2023, la différence entre les engagements pris envers les salariés et ceux transférés auprès de ces compagnies d'assurance s'analyse ainsi :

(en euros)	HPF Indemnity	HPF Retirees	HPF Umbrella	IPC Pension Plan	HPF Axiva	HPF Total
Valeur de l'engagement au 31/10/2023	23.636.760	844.325	1.750.728	1.350.881	23.567.847	51.150.541
Valeur des actifs au 31/10/2023	-19.321.764	-844.141	-	-475.293	-4.350.673	-24.991.871
Stocks d'écarts actuariels gains/ (pertes) ajusté au 31/10/2023	2.758.392	-7.832	420.109	159.427	7.444.072	10.774.169
Stock de coût des services passés gains/(pertes) au 31/10/2023	169.060	-	-	-	1.135.152	1.304.212
<b>Provision 31/10/2023</b>	<b>7.242.449</b>	<b>-7.648</b>	<b>2.170.837</b>	<b>1.035.015</b>	<b>27.796.398</b>	<b>38.237.051</b>

Au 31 octobre 2022, la différence entre les engagements pris envers les salariés et ceux transférés auprès de ces compagnies d'assurance pour HPF et HPCCF respectivement s'analyse ainsi :

<b>HPF (en euros)</b>	<b>HPF Indemnity</b>	<b>HPF Retirees</b>	<b>HPF Umbrella</b>	<b>IPC Pension Plan</b>	<b>HPF Axiva</b>	<b>HPF Total</b>
Valeur de l'engagement au 31/10/2022	13.556.686	869 629	2.141.514	1.584.362	10.788.188	28.940.380
Valeur des actifs au 31/10/2022	-4.077.712	-876 417	-	-466.375	-1.919.968	-7.340.472
Stocks d'écarts actuariels gains/ (pertés) ajusté au 31/10/2022	-414.091	230 480	166.573	343.214	1.484.688	1.810.865
Stock de coût des services passés gains/(pertés) au 31/10/2022	-	-	-	-	-	-
<b>Provision 31/10/2022</b>	<b>9.064.883</b>	<b>223.692</b>	<b>2.308.087</b>	<b>1.461.201</b>	<b>10.352.908</b>	<b>23.410.772</b>

<b>HPCCF (en euros)</b>	<b>HPCCF Indemnity</b>	<b>HPCCF Axiva</b>	<b>HPCCF Total</b>
Valeur de l'engagement au 31/10/2022	10.927.620	17.448.050	28.375.670
Valeur des actifs au 31/10/2022	-14.350.431	-2.283.638	-16.634.069
Stocks d'écarts actuariels gains/ (pertés) ajusté au 31/10/2022	392.118	1.042.710	1.434.828
Stock de coût des services passés gains/(pertés) au 31/10/2022	-	-	-
<b>Provision 31/10/2022</b>	<b>-3.030.693</b>	<b>16.207.122</b>	<b>13.176.429</b>

Les éléments non comptabilisés qui seront amortis sur la durée probable d'activité sur les exercices futurs représentent un gain de 10.774K€.

## **7.8 Autres engagements en matière de politique sociale**

### **Stock options :**

Certains salariés de Hewlett Packard France bénéficient d'un plan d'options d'achat d'actions, accordé par la société Hewlett-Packard Enterprise Company, sise aux Etats-Unis, conforme aux dispositions prévues aux articles 208-1 à 208-8-2 de la loi du 24 juillet 1966 et étendues par l'ordonnance du 21 octobre 1986, la loi du 17 juin 1987 et l'instruction du 6 mai 1988.

Les articles L225-180 et L225-184 du Code de Commerce prévoient l'établissement d'un rapport spécial sur les options de souscription ou d'achat d'actions. Cependant, dans la mesure où ces options d'achat d'actions sont émises par la maison mère et que Hewlett Packard France ne prépare pas de comptes consolidés, cette dernière n'établit pas de rapport sur ces options.

Le coût de levée des options en portefeuille au 31 octobre 2023 représente une charge future estimée, sur la base de la dernière cotation des actions à la date de clôture à 480 K€, en hausse par rapport à FY22.

### **Actions gratuites :**

L'engagement relatif aux RSU (Restricted Stock Unit) représente au 31 octobre 2023, valorisé au cours de clôture pour un montant de 14.233 K€.

L'engagement relatif aux DEU (Dividend Equivalent Unit) représente au 31 octobre 2023, valorisé au cours de clôture pour un montant de 708 K€.

### **Sommes à verser :**

L'engagement relatif aux primes de rétention (incluant le dispositif LTC – Long Term Cash) représente au 31 octobre 2023 un montant de 617 K€.

## 7.9 Cautions données

Au 31 octobre 2023, les cautions s'élèvent à 1.639.017€ et s'analysent comme suit :

Nature des cautions	Montant en EUR
Autres engagements	37.668
Cautions immobilières	1.428.075
Cautions marchés privés réalisés en France	139.859
Cautions marchés publics	33.415
<b>Total</b>	<b>1.639.017</b>

## 7.10 Engagements locatifs

En complément des engagements liés aux baux commerciaux usuels, il existe des engagements de location longue durée de véhicules portant sur les prochains exercices.

Au 31 octobre 2023, l'engagement représente pour Hewlett Packard France un montant de 3.510 K€, hors taxes.

Reel (K€)	Engagements (K€)				
	2024	2025	2026	2027	TOTAL
2023	1.607	1.061	621	221	3.510

## 7.11 Information relative aux honoraires de commissariat aux comptes

La charge nette d'honoraires relative à la mission légale de commissariat aux comptes constatée au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2023 s'élève à 247.635 euros.